

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS **a**UTONOMES



ÉLECTIONS DE VOS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE RÉGIONAL DE LA DIRECCTE

VOTE À L'URNE

Mardi **19** octobre 2010
de 8h00 à 17h00

Absent(e) ce jour là ?

*Possibilité de voter
par correspondance*

Dans les nouveaux CTPR, **UNSA** Finances/Industrie et **UNSA** ITEFA continueront **ensemble** à montrer notre volonté ferme d'accompagner **tous** les agents dans ces nouvelles structures mais également de continuer notre politique de faire respecter et progresser les droits de tous, malgré la RGPP imposée sans concertation et « à marche forcée ».

**Ni accompagnement docile, ni contestation stérile
mais une défense vigilante de notre part
pour l'ensemble des personnels affectés en DIRECCTE,**

tels sont les principes pour lesquels vous voterez sans hésiter

UNSA, le 19 octobre 2010.



Votez



À NOUVEAU MONDE,
NOUVEAU SYNDICALISME !



Rôle des nouveaux Comités Techniques Paritaires Régionaux (C.T.P.R.) Direccte

Attention ! La LOI n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique va profondément changer la donne du dialogue social : le 19 octobre 2010, aura lieu l'élection des représentants des personnels au Comité Technique Paritaire de votre direction régionale.

Vous y voterez "**sur sigle**", c'est à dire pour une organisation syndicale qui disposera, à l'issue de la consultation, d'un nombre de siège en CTP Régional proportionnel aux résultats obtenus.

Par ailleurs, la compilation des résultats de toutes les DIRECCTE permettra de constituer un CTP spécial DIRECCTE, placé auprès des 2 Ministres.

En votant massivement pour l'**UNSA**, vous disposerez de représentants qui siégeront dans ces nouvelles instances, chargées de mettre en œuvre notamment la charte de gestion qui subit des difficultés inadmissibles dans sa mise en place.

❖ **Dans les CTP, vos représentants UNSA veillent à ce que les personnels reçoivent toutes les informations en matière de budget, d'organisation des services et de moyens.**

❖ Ils s'attachent aussi à ce que la formation soit une priorité pour accompagner les personnels dans leur carrière et **ils revendiquent une véritable reconnaissance de la qualification et de la polyvalence demandées aux agents des Direccte pour éviter un véritable choc des cultures administratives différentes des uns et des autres.**

❖ Ils veillent tout particulièrement à l'harmonisation par le haut des règlements intérieurs, du temps de travail, de la restauration collective, de la politique immobilière, de l'accessibilité au personnel handicapé, des modes de transport.

❖ **Dans les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), les représentants UNSA exigent un suivi régulier et complet des conditions de travail et des actions de prévention : ils demandent fermement notamment un suivi des dossiers de souffrance au travail et l'instauration d'un véritable dialogue social.**



Les priorités légitimes de l'**UNSA** pour lesquelles elle se bat et se battra !

- ❖ **Un service public de qualité ;**
- ❖ Des **conditions de travail satisfaisantes** au sein de chaque DIRECCTE et un véritable dialogue social ;
- ❖ Un **vrai respect des agents** à tous les niveaux de la hiérarchie ;
- ❖ Une **harmonisation par le haut de la gestion des ressources humaines** pour tous les personnels, quelque soit leur statut (carrière, régime indemnitaire, action sociale...) ;
- ❖ Une véritable politique salariale prenant en compte la qualification, les compétences et l'expérience de chaque agent et une retraite qui nécessite des efforts justes et socialement partagés.



Trois réformes dénoncées par l'UNSA



La révision générale des politiques publiques : ou « l'implosion » du statut général !



L'UNSA dit « NON » à

- ❖ La suppression massive et arithmétique des emplois sans aucune réflexion préalable sur les missions ;
- ❖ L'affaiblissement de l'État dans son rôle régalien et du service public par l'abandon brutal de missions et le passage au privé dans de nombreux cas ;
- ❖ La réforme de l'administration territoriale de l'État illisible et source de confusion pour les agents comme pour les usagers ;
- ❖ La mise en place de la logique du chiffre et des objectifs sans nuance et conduisant souvent à un comportement « ubuesque » des managers.



La réforme des retraites : ou les orientations régressives du gouvernement !...



L'UNSA s'oppose

- ❖ Au report de l'âge légal et de l'allongement de la durée d'activité qui auront pour effet de diminuer mécaniquement le niveau des pensions, plus particulièrement celles des catégories C et des carrières longues.
- ❖ A la dégradation de la situation des femmes, avec en particulier la suppression du départ anticipé au bout de 15 ans.



Les salaires : rien ne va plus !...



L'UNSA dénonce

- ❖ L'absence de négociation salariale pour 2010 ;
- ❖ Une dégradation constante du pouvoir d'achat depuis plusieurs années ;
- ❖ Aucune perspective d'augmentation pour les trois prochaines années mais une diminution liée à la hausse des cotisations retraite ;
- ❖ Une politique d'individualisation des rémunérations faussement fondée sur le mérite avec la création de la prime de fonctions et de résultats (PFR).



Avec vous, l'UNSA se bat et se battra encore POUR :

- ❖ *Un syndicalisme réformiste mais indépendant et républicain ;*
- ❖ *Le maintien des missions du service public de l'État au profit de tous les citoyens et la reconnaissance de ses agents par la défense du statut général des fonctionnaires ;*
- ❖ *L'amélioration des carrières et en corollaire une gestion transparente et sans retard des dossiers ;*
- ❖ *Des conditions de travail satisfaisantes et le respect de la dignité de chaque agent au sein des DIRECCTE.*

VOTEZ UNSA !

L'UNSA dénonce la RGPP et la mise en place des DIRECCTE : la « brutalité » de la réforme, les atteintes frontales du statut général, le manque de lisibilité des regroupements envisagés, la mise en commun de services aux cultures parfois contrastées, la non concertation avec les usagers du service public : le tout étant aggravé par une communication non maîtrisée, des informations contradictoires et entraînant dans les services une atmosphère anxiogène pour les personnels.

La RGPP a ouvert la période « cubiste » pour les services publics. L'administration est secouée de toutes parts et se retrouve sens dessus- dessous. Usagers et personnels risquent de chercher encore longtemps leurs nouveaux repères, afin de pouvoir « jouer » la nouvelle partition administrative imposée, synonyme de suppression massive et arithmétique des emplois, d'abandon de missions régaliennes, d'affaiblissement de l'État et d'absence de politique coordonnée à l'égard des territoires ruraux et des personnes fragiles.

Notre syndicalisme, ouvert à la négociation mais pas à n'importe quelle réforme, permet de rassembler de nombreux collègues, qui ne se retrouvent pas dans le discours syndical « traditionnel » et/ou qui sont déçus par son action « unilatérale ».

Nos délégués, nos sections travaillent sur la stratégie des services, leur organisation et leur fonctionnement, et tout ce qui peut avoir des conséquences sur la vie professionnelle des personnels en produisant notamment des dossiers, des études indépendantes : leurs prises de décision en dépendent.

En votant UNSA le 19 octobre 2010,

Ne laissez plus «les autres» décider pour vous !

Imposez par votre choix un syndicalisme différent

Servez avec bonheur ce nouveau monde

Allez vers votre détermination en votant UNSA

A vous regarder ils s'habitueront enfin à entendre une autre voi(x)e" dans les CTPR des DIRECCTE.

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES



<http://itefa.unsa.org>

<http://financesindustrie.unsa.org>